

LE GUIDE





Vous avez un projet ?

InGé43 est là pour vous aider !

Une interrogation
sur l'opportunité
d'une idée ou
sur sa faisabilité ?

Une difficulté
pour connaître
le cadre juridique
qui s'impose
à votre projet ?

Un besoin d'appui
persistant dans
les financements
mobilisables
pour votre
opération ?

Des questions
au vu du trop grand
nombre d'acteurs
à connaître et
à mobiliser ?

**Un besoin
d'accompagnement**
pour maîtriser,
du début à la fin,
le déroulé de
votre projet ?



**InGé43
et ses partenaires
sont là pour
accompagner
les collectivités.**

- Pour **préciser vos idées.**
- Pour vous aider à mieux en évaluer l'opportunité.
- Pour mieux **appréhender la faisabilité de votre projet.**
- Pour **traduire vos orientations** sous forme de pré-programme technique qui servira ensuite de base pour **consulter les bureaux d'études, les maîtres d'œuvre.**

InGé43, une assistance pour chaque étape de votre projet.

En tant que représentant de la maîtrise d'ouvrage, vous devez respecter un certain nombre d'étapes pour vous assurer de réaliser un « bon » projet. Les questions sont multiples et les démarches parfois complexes. InGé43 vous aide à chaque étape.

Suivez maintenant le parcours...



1

Vous devez d'abord préciser votre besoin, définir le projet qui y répond et caler la manière dont vous allez réaliser le projet.

Notre aide >

Vous apporter un appui méthodologique pour la définition et la conduite du projet (identifier les intervenants à mobiliser, évaluer le contexte réglementaire à respecter, identifier les études à lancer, préciser l'échéancier de réalisation,...)



7

Enfin, il ne faut pas perdre de vue qu'un bon travail de maîtrise d'œuvre repose également sur un bon suivi du maître d'ouvrage.

Notre aide >

Vous accompagner tout au long du travail de la maîtrise d'œuvre en fournissant, si besoin, des éléments techniques utiles aux bureaux d'études, en apportant un regard critique aux rendus d'études, en vérifiant le respect des obligations du maître d'œuvre,...



6

Au-delà des aspects techniques vus précédemment, vous allez devoir également réfléchir aux conditions de financement de votre opération.

Notre aide >

Vous apporter un appui à l'identification des sources de financements possibles selon la nature du projet, au montage des dossiers de demande de subventions,...



2

Une fois votre projet défini, il vous faut vous interroger sur son opportunité.

Notre aide >

Vous permettre d'évaluer la pertinence du projet en analysant la cohérence entre votre besoin, vos objectifs et le projet que vous souhaitez conduire, en analysant les complémentarités ou concurrences à l'échelle locale, en portant un regard économique ou sociétale afin de vérifier si le projet répond à de réelles attentes,...



3

L'évaluation de la faisabilité du projet est aussi une étape essentielle car elle conditionne le processus de réalisation de l'opération.

Notre aide >

Vous apporter un appui à la vérification de la faisabilité du projet par une évaluation des contraintes techniques, juridiques, administratives, par une 1ère approche financière en lien avec la capacité budgétaire de votre collectivité,....



5

La définition du programme va alors servir de base pour consulter la maîtrise d'œuvre qui vous accompagnera dans la réalisation du projet.

Notre aide >

Vous aider dans la consultation des bureaux d'études ou des maîtres d'œuvre, en rédigeant les cahiers des charges des études, en élaborant les dossiers de consultation, en vous aidant dans l'analyse des offres des candidats, en vous conseillant sur le choix final,...



4

Une fois la faisabilité confirmée, vous allez devoir passer à une définition plus concrète du projet : le Programme.

Cette étape va vous permettre également d'approcher le coût prévisionnel de l'opération.

Notre aide >

Elaborer le programme architectural, technique et fonctionnel du projet ou, pour les opérations plus complexes, rédiger le cahier des charges d'une mission de programmiste, évaluer le coût global de l'opération,...



InGé43 et ses partenaires, une expertise sur de nombreux sujets

BÂTIMENTS



- Diagnostic visuel du bâtiment et caractérisation des travaux à conduire,
- Note d'enjeux et analyse d'opportunité pour des projets d'hébergements touristiques, la création de logements, de services, de commerces ou d'équipements publics (écoles, salles d'animations, bâtiment des associations, locaux techniques, mairie, médiathèque, maison médicale,...),
- Note d'orientations et propositions de scénarios d'aménagement,
- Rédaction du programme architectural, technique et fonctionnel pour des projets simples (réhabilitation d'un bâtiment existant, construction neuve),
- Approche financière du projet,
- Rédaction du dossier de consultation de maîtrise d'œuvre et aide à la consultation.

VOIRIE



- Diagnostic trafic routier (vitesse, nombre et typologie de véhicules jours ouvrés, WE et jours fériés),
- Définition et chiffrage estimatif de dispositifs techniques visant à réduire la vitesse des véhicules,
- Dans le cadre d'un projet d'ensemble pour l'aménagement d'une traversée d'agglomération, intégrant cheminements piétons, sécurité des usagers et des riverains, requalification paysagère, etc., définition des principes d'aménagement, restitution sous forme de tracé d'intentions d'aménagement et approche financière du projet, rédaction du programme technique et fonctionnel, établissement du dossier de consultation de maîtrise d'œuvre, aide à la consultation.

ESPACES PUBLICS/ AMÉNAGEMENT DE BOURG



- Note d'enjeux et analyse d'opportunité,
- Définition d'orientations d'aménagement et restitution sous forme de schéma d'intentions d'aménagement,
- Approche financière du projet,
- Rédaction du programme technique et fonctionnel d'aménagement,
- Etablissement du dossier de consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet et aide à la consultation.

NUMÉRIQUE



- Conseil pour le déploiement des Infrastructures numériques.

PROJETS TOURISTIQUES



- Diagnostic des atouts/contraintes d'un équipement touristique existant, préconisations en vue de sa valorisation, commercialisation, exploitation,
- Note d'enjeux et analyse d'opportunité pour de nouveaux projets,
- Rédaction d'un dossier de consultation de prestations touristiques (étude de marché, étude de faisabilité et d'opportunité) et aide à la consultation,
- Accompagnement au suivi de prestations touristiques (relecture des livrables de la prestation, participation aux réunions de pilotage,...).

EAU, ASSAINISSEMENT, RIVIÈRES



- Diagnostic et expertise du fonctionnement des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement,
- Appui à la mise en œuvre des obligations réglementaires des services publics à l'assainissement non collectif,
- Appui à la mise en œuvre des procédures des périmètres de protection de captages d'eau potable,
- Accompagnement pour la définition des projets d'assainissement et d'eau potable,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de projets d'assainissement et d'eau potable, pour l'élaboration des schémas directeurs d'assainissement, des schémas directeurs AEP et la réalisation des diagnostics préalables (rédaction des dossiers de consultation d'études et de maîtrise d'œuvre, aide à la consultation),
- Aide au recensement des financements possibles,
- Réalisation de campagnes locales de mesures d'impact sur la qualité d'un cours d'eau.



MISSIONS TRANSVERSALES



- Contact auprès des acteurs concernés afin de préciser les conditions de faisabilité et de réalisation d'un projet (Etat pour le cadre réglementaire, opérateurs de réseaux,...),
- Analyse des possibilités d'intégration de clauses sociales dans les marchés,
- Analyse d'opportunité pour le développement du WIFI43,
- Recensement des financements possibles et liste des financeurs ; scénarii de plans de financement.

InGé43 et ses partenaires, une équipe à votre service



ETAT

- Eléments de contexte en lien avec des directives, orientations de politiques nationales,
- Analyse territoriale – regard stratégique,
- Lecture du contexte réglementaire et indications sur les démarches administratives à suivre.

MAISON DU TOURISME



- Diagnostic rapide sur l'opportunité et la faisabilité d'un projet touristique,
- Avis sur l'attractivité d'un site, la qualité d'outils de promotion et de communication,
- Pré-étude de marché et de faisabilité pour un projet touristique,
- Aide à la recherche de financements en matière touristique,
- Aide à la recherche d'opérateurs pour l'exploitation d'un site touristique,
- Rédaction du dossier de consultation de bureaux d'études « tourisme » pour la réalisation d'études complémentaires d'un projet touristique,
- Accompagnement dans le suivi des prestations des bureaux d'études.

CENTRE DE GESTION



- Conseils méthodologiques pour le montage de marchés publics,
- Vérification juridique des dossiers de consultation des entreprises,
- Mise en ligne et suivi consultations marchés publics.

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE DU VELAY



(Intervention limitée aux collectivités adhérentes)

- Assistance à maîtrise d'ouvrage, mandat de maîtrise d'ouvrage, concession travaux ou aménagement,
- Etudes ponctuelles en matière de bâtiments, de projets urbains, d'aménagements d'espaces publics (faisabilité juridique, financière et recherche de subventions),

Pour les collectivités adhérentes à la SPL, InGé43 peut intervenir en amont afin d'aider les collectivités à formuler leurs besoins, à préciser les 1^{ères} orientations du projet, à identifier les contraintes de réalisation.

DÉPARTEMENT



- Avis technique dans des champs de compétences ciblés (AEP, assainissement, voirie, numérique, biodiversité, social...),
- Conseils méthodologiques,
- Aide à la recherche de financements,
- Appui à la rédaction de cahiers des charges.

CIPRO 43



- Avis sur l'opportunité d'intégrer une dimension sociale dans la réalisation d'un projet,
- Calibrage de la clause sociale,
- Aide à la rédaction de clauses sociales dans les marchés,
- Aide à la maîtrise d'ouvrage pour faciliter le rapprochement avec les acteurs de l'insertion par l'activité économique, de l'économie sociale et solidaire et du handicap.



CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DE HAUTE-LOIRE



- Avis d'opportunité sur un projet d'implantation d'activités commerciales et artisanales,
- Etude de marché et faisabilité d'un projet d'implantation d'une activité commerciale et artisanale,
- Cartographie de l'artisanat du territoire,
- Diagnostics territoriaux des besoins des entreprises,
- Accompagnement à l'implantation d'activités artisanales et appui à la réalisation de locaux adaptés à l'artisanat,
- Anticipation des transmissions d'entreprises,
- Aide à la décision pour favoriser le maintien de l'artisanat de proximité,
- Diagnostic des besoins en immobilier des artisans et porteurs de projets,
- Soutien à la définition de l'offre immobilière économique.

SYNDICAT D'ÉNERGIES DE LA HAUTE-LOIRE



- Analyse de faisabilité technique et financière en lien avec les compétences du Syndicat : éclairage public, mise en valeur par la lumière du patrimoine, signalisation tricolore, enfouissement des réseaux secs (électricité et télécom), extension, renforcement et sécurisation des réseaux électriques, déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques,...
- Indications sur les travaux d'ores et déjà programmés.

Le Syndicat d'Énergies, maître d'ouvrage des travaux sur le réseau de distribution public d'électricité et d'éclairage public, apporte à InGé43 ses compétences techniques en tant que de besoin. Pour tout ce qui relève de ses compétences, le syndicat reste le guichet unique et exclusif d'accès à ses services et à ses financements.

COORDINATION DE LA MISSION D'ASSISTANCE

CAUE



- Diagnostic pour une insertion dans le paysage et un contexte urbain,
- Analyse pour la transformation ou la restauration du patrimoine,
- Aide pour appliquer les documents d'urbanisme ou les règlements d'urbanisme,
- Réflexions, suggestions et aide aux décisions pour l'aménagement de bâtiments, d'espaces publics ou d'opérations d'urbanisme,
- Diagnostic sur les capacités d'un bâtiment ou d'un espace public,
- Rédaction d'un programme architectural, technique et fonctionnel pour un projet de bâtiment, d'espace public ou d'opération d'urbanisme,
- Assistance à la consultation de la maîtrise d'œuvre,
- Assistance au choix des maîtres d'œuvre,
- Assistance à la mise en place d'opérations et/ou de documents d'urbanisme.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU LIVRADOIS FOREZ



PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE



- Appui technique aux collectivités pour des documents d'urbanisme et des projets urbains (dont centre-bourg), de bâtiments et d'espaces publics.

Pour le PNR Livradois Forez, appui technique sous la forme :

- En préalable, rédaction d'une note d'enjeux comprenant :
 - Conseils et diagnostic rapide sur l'opportunité du projet (contraintes techniques, réglementaires, éléments de qualité et de complexité,...),
 - Aide à l'expression des besoins de la collectivité maître d'ouvrage,
 - Proposition d'une méthodologie adaptée,
 - identification des sources de financements,
- Rédaction de pré-programme technique, environnemental et fonctionnel pour des opérations simples,
- Rédaction des pièces du dossier de consultation de maîtrise d'œuvre et aide à l'analyse des offres,

Pour le PNR des Monts d'Ardèche, appui technique sous la forme :

- Diagnostic et réflexion préalable pour des projets d'urbanisme, d'espaces publics et de reconquête de centres-bourgs,
- Conseils méthodologiques et avis technique dans des champs de compétences ciblés (signalétique d'information locale, paysage, biodiversité, énergie, pierre sèche, patrimoine, culture...),
- Appui à la rédaction de cahiers des charges,
- Aide à la recherche de financements,
- Partage d'expériences, appui à la valorisation des projets.

Sur les territoires de Parc, le chef de file des missions est assuré par les services du Parc. InGé43 mobilise, en cas de besoin, les ressources du Département.



InGé43, notre relation en 8 étapes

ETAPE

1

Notre 1^{er} RV



Organisé sur place, à titre gratuit, ce 1^{er} RV permet de prendre connaissance de votre projet, de votre idée, des difficultés que vous rencontrez.

Nous vous questionnons sur vos objectifs et vos contraintes. Nous appréhendons rapidement le cadre réglementaire avec lequel nous devons composer.

Notre échange permet de définir l'accompagnement que nous pouvons vous apporter, les ressources qu'il va falloir mobiliser et coordonner, les acteurs et partenaires qu'il sera nécessaire d'associer. Nous définissons également, ensemble, un échéancier.

Selon la nature de la mission (simple conseil, appui ou assistance à maîtrise d'ouvrage), nous évoquons enfin, le cadre financier d'intervention d'InGé43.

ETAPE

2

L'établissement de notre proposition d'accompagnement



Sur la base du 1^{er} RV, nous rédigeons le compte-rendu de nos échanges et vous transmettons, ce que nous appelons communément, la fiche de cadrage de la mission.

Ce document rappelle le contexte, les enjeux du projet et la réponse apportée par InGé43.

Selon la nature de l'accompagnement, un devis de mission est établi et vous est transmis pour validation.

ETAPE

3

Optionnelle

La confirmation de la mission



Dans le cas d'une mission payante, vous discutez au sein de votre instance de décision (conseil municipal, conseil communautaire, comité syndical), de la proposition de devis.

Vous nous informez alors, en retour, de votre accord.

ETAPE**4****La désignation du chef de file de la mission**

Dès réception de votre accord, nous mettons en place une équipe projet, animée et coordonnée par un référent que nous appelons le chef de file.

Celui-ci sera votre interlocuteur unique pendant toute la mission.

Le chef de file mobilise les partenaires nécessaires, s'assure du respect de l'échéancier fixé lors du 1er RV et rédige le livrable correspondant aux attendus de la mission (un dossier de consultation de maîtrise d'œuvre, un plan de financement, une notice technique, une évaluation d'opportunité,...).

**ETAPE****5****La réalisation de la mission**

Le chef de file mobilise son énergie et son savoir-faire à la réalisation de la mission.

Vous êtes régulièrement informé(e) de l'état d'avancement du travail conduit.

Des réunions intermédiaires sont éventuellement organisées jusqu'au rendu final de la mission.

ETAPE**6****La communication**

Nous mettons en avant le travail réalisé pour votre collectivité au sein des portails Internet du Département et de l'AMF.

Les conseillers départementaux et les acteurs institutionnels concernés sont également informés tout au long du déroulement de la mission, leur participation pouvant être sollicitée pour enrichir la compréhension des enjeux de l'opération.

ETAPE**7***Optionnelle***La facturation**

Dans le cas d'une mission payante, nous vous envoyons, après envoi et validation du rendu final, la facture correspondante. Cet envoi précède l'émission du titre de recettes correspondant auprès de votre Trésorerie.

ETAPE**8****L'évaluation de la satisfaction client**

Une fois la mission achevée, nous vous adressons une enquête de satisfaction très rapide.

Celle-ci nous permet, après exploitation, d'améliorer notre relation client.

